

# Ligne d'arrêt devant les passages piétons

Trois dangers qui peuvent être évités si le véhicule s'arrête à 5 mètres avant le passage piéton

Trois raisons de marquer une ligne d'arrêt à 5 mètres avant le passage piéton pour éviter que les véhicules s'arrêtent trop près du passage piéton

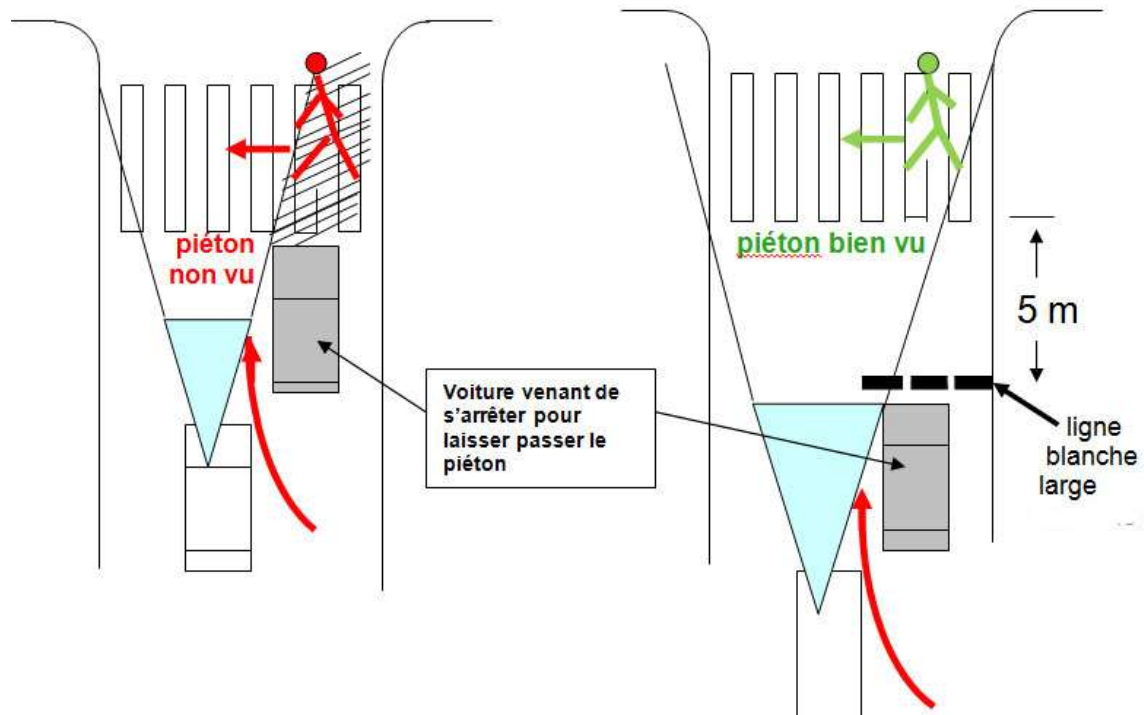
**1<sup>er</sup> danger** : 1<sup>ère</sup> voiture arrêtée trop près masque le piéton aux yeux du conducteur d'une 2<sup>ème</sup> voiture qui la dépasse et percute le piéton.

**2<sup>ème</sup> danger** : L'angle mort devant les poids lourds : le conducteur ne voit pas ce qui est directement situé quelques mètres devant le camion.

**3<sup>ème</sup> danger** : Le brusque redémarrage inopiné d'un véhicule ne laisse pas le temps au conducteur de freiner ni au piéton de s'écarter.

## 1er danger, 1ère raison : le masque à la visibilité :

lorsqu'une 1<sup>ère</sup> voiture s'arrête trop près du passage piéton elle masque le piéton aux yeux du conducteur d'une 2<sup>ème</sup> voiture qui la dépasse et percute le piéton.



**C'est par exemple l'accident d'Adelcia 8 ans tuée le 11 octobre 2016 à**

**Annemasse sur un passage piéton.** Cet accident type est bien identifié : sur un passage piéton, une première voiture s'arrête pour laisser un piéton traverser et à ce moment elle est dépassée par un deuxième véhicule dont le conducteur ne voit pas assez tôt le piéton et le percute.

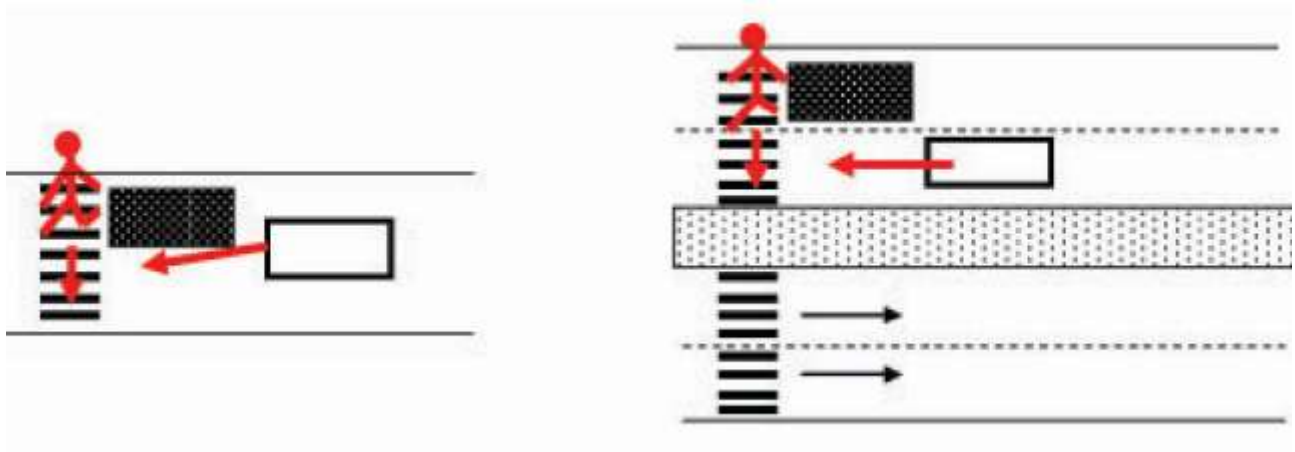
**Ci-après quelques autres accidents mortels de ce type les plus récents :**

- Malakoff, piétonne 50 ans traverse, le camion s'arrête, un automobiliste 26 ans double, voit trop tard la piétonne et la percute violemment.

- Kremlin Bicêtre, le feu est rouge, deux enfants (2 et 12 ans) traversent, une voiture s'arrête, un ambulancier privé 33 ans double en brûlant le feu rouge et fauche les deux enfants qui sont projetés à plusieurs mètres.
- Compiègne, une femme 78 ans traversait, une camionnette s'arrête, un automobiliste double et ne peut éviter la piétonne qu'il percute et traîne sur une vingtaine de mètres. (passage piéton hors carrefour à feux)
- Vannes, femme 70 ans traverse, elle est heurtée par un scooter qui doublait un camion à l'arrêt pour laisser passer la piétonne. (passage piéton hors carrefour à feux)
- Marseille, à un carrefour à feu, un adolescent (Nelson) qui traversait sur un passage piéton a été tué par un véhicule de police. Le véhicule de police a grillé le feu rouge, doublant à vive allure un autre véhicule arrêté au feu.



Ce type d'accident se produit tant sur les rues ordinaires, bidirectionnelle (à gauche), c'est par exemple l'accident d'Oscan à Strasbourg que sur les rues 2 x 2 voies (à droite) c'est par exemple l'accident d'Adelcia à Annemasse



## 2ème danger : L'angle mort devant les poids lourds : le

conducteur ne voit pas ce qui est directement situé quelques mètres devant le camion.

Le conducteur de poids lourds est assis très haut, à environ deux mètres et ne voit pas ce qui est directement situé quelques mètres devant le camion : le rétroviseur avant ne suffit pas toujours à l'alerter. Il peut redémarrer alors qu'un piéton est en train de traverser devant le véhicule. De nombreux accidents mortels se produisent de cette façon, ils pourraient être évités si l'arrêt du véhicule se situait 5 mètres avant le passage piéton.



**Danger**



**Solution**

**Ci-après quelques-uns des accidents les plus récents dus à cet angle mort :**

- **Le 31 octobre 2013 à Moissac.** (article de presse). Une piétonne de 71 ans, Claudine Pestou domiciliée à Moissac, a été tuée, écrasée par un poids lourd alors qu'elle venait de s'engager sur un passage piéton. Un camion s'est arrêté au feu rouge, le feu revenu au vert, son conducteur, a redémarré sans prendre garde qu'une femme venait de s'engager sur le passage piéton. Les premiers éléments de l'enquête pourraient laisser entendre que le conducteur n'aurait pas vu la piétonne, située plus bas que le champ de vision couvert par les rétroviseurs du poids lourd au moment où elle traversait. Un phénomène dit d'angle mort.

- **Le 27 novembre 2014 à Auch.** (Article de presse) - À midi, une vieille dame qui traversait la rue Rouget-de-Lisle a été happée par un poids lourd alors qu'elle traversait la chaussée. Elle a été traînée sous le châssis du camion jusqu'au milieu du rond-point, sous les yeux des passants yeux des passants. «Avec la hauteur de la cabine, et comme elle se trouvait sur sa droite, le chauffeur ne l'aura pas vue, elle se trouvait sur le passage clouté, mais le feu venait de passer au vert».

- **Le 25 février 2014 à Réalmont Tarn.** (article de presse). Une piétonne tuée par un camion. Jacqueline Croisier âgée de 81 ans, a été renversée par un poids lourd alors qu'elle empruntait un passage piéton sur la RD 612, en face de la Poste. Elle a été tuée sur le coup. Selon les premiers éléments de l'enquête, le camion s'est d'abord arrêté au passage pour laisser passer un premier piéton qui venait par la gauche. Il a redémarré sans voir la personne âgée qui s'était engagée sur la route depuis le trottoir de droite. La victime a été tuée sur le coup.

**3<sup>ème</sup> danger** : Le brusque redémarrage inopiné d'un véhicule ne laisse pas le temps au conducteur de freiner ni au piéton de s'écarter.

Si piéton doit passer devant les véhicules qui sont très proches, la moindre maladresse ou distraction du conducteur peut faire redémarrer le véhicule sans qu'il ne soit possible ni pour le piéton ni pour le conducteur de bénéficier de quelques mètres pour se ré-arrêter.

**Le 11 juillet 2012 à Caen un enfant a été tué de cette façon.** Un jeune conducteur s'est arrêté pour laisser passer la mère et son enfant qui empruntaient un passage pour piétons. Il se serait emmêlé dans les pédales et la voiture a alors démarré brusquement heurtant et tuant l'enfant. Dans ce cas également, une ligne imposant l'arrêt à 5 mètres aurait laissé un espace et un temps pour que le conducteur se reprenne.

